

L'attribution des subsides se fera en totale transparence

WALLONIE Toutes les informations utiles sur un site internet

Gouvernance et transparence sont mises à toutes les sauces en Wallonie. Le Conseil des ministres de ce jeudi a entendu l'exposé du ministre de l'Emploi sur le gel de la réforme des aides APE (*Le Soir* du 28 août) : « *Je veux y voir clair, il s'agit d'argent public* », a répété Pierre-Yves Jeholet (MR). Dans un autre domaine, une décision attendue a été prise formellement par le gouvernement : la rémunération des ministres régionaux sera amputée de 10 %.

Mais la mesure la plus spectaculaire porte sur la création d'un cadastre des subsides régionaux sous la forme d'un site internet accessible à tous dès la fin de l'année, dans un souci de transparence toujours. Les documents officiels, budgets et comptes, sont avariés en informations sur ce sujet. De la subvention à une institution reconnue jusqu'au soutien de circonstance à des manifestations locales, la banque de données répertoriera l'objet de l'aide, son origine (quel cabinet ?), sa localisation, le mode d'octroi... Objectif : créer une jurisprudence et empêcher les abus. ■